CONSEIL MUNICIPAL
28 septembre 2026

Compte rendu

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni à la salle du Conseil en séance publique sous la présidence de M. Pascal LECERF, Maire.
Étaient présents : M. LECERF, Mme GOUELIBO, M. SAVARY, Mme GUÉRIN, M. LAMY, Mme PREVEL, M. PLANTEVIN, Mme ANNE, M LECORNU, M. DENIS, Mme BOSCHER, M. DUMAINE, Mme LOISEL, M. HARDY, et M. BRETON formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : Mandant : Mme MAUPAS, Mandataire : Anne GOUELIBO
Mandant : M. RECHAUSSAT, Mandataire : Pascal LECERF
Excusés : Mme JOURDAN, Mme JOURDAIN
Secrétaire de séance : M LECORNU

ORDRE DU JOUR

Décision modificative n°1 :
Afin de financer plusieurs dépenses en investissement non prévues au budget (Pompe, Téléviseur, cache moineaux mairie, coupe pain restaurant scolaire, sèche mains électrique, alarme coupure électricité), le Conseil municipal décide d'opérer des virements à l'intérieur de la section d'investissement pour couvrir ces dépenses d'un montant total de 35025,81 €.

Adhésion Assurance statutaire 2027-2030 pour les agents permanents :
Après une procédure de marché public lancée par le Centre de Gestion de l'Orne pour cette période, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention de gestion du contrat groupe assurance statutaire avec le Centre de Gestion de l'Orne.

Mise à jour du Plan Communal de sauvegarde :
Le Conseil municipal acte la révision quinquennale de ce plan et autorise Mr le Maire à transmettre les éléments de ce PCS aux services concernés.

Augmentation temps de travail d'un agent :
Le conseil municipal décide de porter à compter du 1er septembre 2026 la durée hebdomadaire de service de la secrétaire générale de mairie de 28 heures à 29 heures.
Dorénavant, celle-ci assurera les états des lieux entrants et sortants de la Salle Emile Halbout.

Mise à disposition du rapport d'activités du TE 61 pour l'année 2025 :
Ce rapport sera transmis au Conseil municipal dès sa sortie pour diffusion.

Rapport du SIRTOM pour l'année 2025 :
La mise en place des sacs transparents de capacité 30l a permis une diminution de 35 % des volumes collectés, en grande partie grâce à l'installation de composteurs collectifs.
En parallèle la collecte des sacs jaunes(emballages) a augmenté en volume de 30 % permettant une meilleure valorisation de ces déchets dits recyclables.
Pour rappel une collecte déchets d'amiante est organisée par le SIRTOM, une fois par an.

Infos diverses :
Afin d'assurer une meilleure sécurité des riverains, un arrêté municipal avec effet au 1er octobre limite la vitesse à 30km/h rue JB Lechevrel, rue Traversière et rue de la Prairie.

Dans le cadre de sa tournée 2027, la commune accueillera le mercredi 14 avril une soirée spectacle de variétés avec le « Lagrange tour bus » les recettes seront reversées à une association caritative.

Questions diverses :
Néant

Vu pour être affiché le 05 octobre 2026
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Maire,
Pascal LECERF

PL/ELDL